



**Secrétaire :** **Barbara CHRISTOPHE**  
Rue de Noville 30  
4347 FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER  
Tél. : 04/250.11.58

**Trésorier :** **Jean-Michel WOOS**  
Rue Chinstrée 50  
4458 FEXHE-SLINS  
Tél. : 04/278.38.30

**Siège social :** Rue Chinstrée 50 à 4458 FEXHE-SLINS

Chère Amie, Cher Ami, membre du C.L.A.,

Nous vous souhaitons tout d'abord d'excellentes vacances et espérons que celles-ci vous permettront de recharger vos batteries durant cette période particulière que nous connaissons depuis le mois de mars, en raison du virus COVID-19. La rentrée arrive néanmoins à grands pas et une nouvelle saison CLA se profile à l'horizon.

Le moment est donc venu de vous communiquer les modalités administratives et de trésorerie pour 2020-2021 :

► **Cotisation annuelle :**

Pour rappel, celle-ci s'élève à 75€. Cette cotisation est personnelle et non par bureau. Elle est à verser sur le **COMPTE C.L.A. BE02 3401 6056 4340 pour le 31 AOUT**. Dans un souci de facilité pour notre trésorier, nous demandons, aux membres-compagnies d'AVANCER EUX-MEMES ce montant et de le réclamer ensuite à leur compagnie.

► **Réunions :**

Les informations et invitations aux réunions et diverses activités ne seront adressées qu'aux membres EN ORDRE DE COTISATION : il est donc impératif de procéder à ce virement si vous souhaitez être tenu au courant de nos activités pour l'année 2020/2021.

► **Forfait :**

Les membres en ordre de cotisation pourront choisir de s'acquitter, **SOIT du paiement de chaque réunion séparément, SOIT du paiement d'un FORFAIT ANNUEL de 175 €**. Ce forfait comprendra les rencontres habituelles à savoir les réunions statutaires de septembre, janvier, mars et mai, la soirée experts de novembre et l'A.G. de juin. Les activités extraordinaires seront payées distinctement par les participants. Dans l'éventualité où vous n'opteriez pas pour le forfait, nous vous demandons de bien vouloir vous acquitter de votre participation aux réunions **AVANT que celles-ci n'aient lieu**. Nous vous informons que le montant de la participation réclamée pour les réunions statutaires "ordinaires" est de 35 € pp.

En vous remerciant pour l'attention que vous réserverez à la présente, croyez en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Barbara Christophe  
Secrétaire

Jean-Michel WOOS  
Trésorier

**N. RENSONNET** **M. BIHET** **L. BRUGMANS** **B. CHRISTOPHE** **J.M. WOOS** **S. EL HANI** **B. GERARD** **E. VANAERETENRYCK** **C. GILLARD**  
Président Vice-Président Past-President Secrétaire Trésorier Conseiller Conseiller Conseiller Chargé de missions